

Le rôle et l'œuvre d'une mission d'urgence

par André Aoun

Commandée par l'essence même du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la mission d'urgence n'est pas une simple entreprise de restauration de fonctions vitales. S'il est vrai qu'elle ne saurait mieux être caractérisée que par référence aux actions de secours mises en œuvre lors de la phase aiguë, il convient pour l'appréhender dans sa globalité, de prendre en compte la phase préalable de préparation et celles ultérieures de réhabilitation puis de développement.

Le contenu de pareilles missions se décomposera donc toujours en trois temps: en amont, *in situ* et en aval.

Dans le même ordre d'idées, une mission ne peut en aucun cas être une péripétie isolée. Elle n'est rendue possible et ne peut s'accomplir valablement que parce qu'elle est un élément d'une action nationale et internationale continue, multiforme et qu'elle s'exécute grâce à l'engagement volontaire de professionnels qualifiés.

Le contenu d'une mission d'urgence

Entre autres particularités, la mission d'urgence présente celles de la soudaineté et de la diversité des situations de crise qui en sont à l'origine et partant, des besoins.

Seul le fait de considérer inhérente aux obligations courantes la mise en œuvre de secours permet de répondre efficacement à une demande d'assistance. De fait, cette option s'accompagne d'un certain nombre d'impératifs.

On retiendra en premier lieu la nécessité de disposer d'un effectif en nombre suffisant de professionnels de diverses qualifications, de telle sorte à pouvoir mobiliser le plus vite possible les spécialistes requis par une situation donnée.

Outre la bonne maîtrise de leur propre spécialité, les personnels concernés devront être par ailleurs spécifiquement formés aux missions en milieu étranger dans des circonstances hostiles et sous la bannière de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Des moyens humains et un savoir-faire polyvalent, que doit compléter un entraînement régulier garant de la rapidité de réaction et d'intervention sont à la base de l'action en urgence.

Une bonne connaissance du milieu est indispensable à la réalisation d'une mission. Il appartient aux services d'une Société nationale de Croix-Rouge d'être en mesure de fournir à ses délégués les informations les plus complètes relatives au contexte dans lequel ils sont appelés à opérer.

Enfin, la disponibilité immédiate de moyens matériels adaptés est un facteur essentiel pour la mise en œuvre de certaines missions d'urgence. Il s'agit tant des équipements nécessaires à l'action du personnel intervenant, que des moyens de communication, ou encore de fournitures qui, lorsqu'elles n'existent pas en stock, doivent pouvoir être réunies à tout moment dans les délais les plus brefs.

Qu'elles se soient déroulées en situation de conflit armé ou de catastrophe naturelle; qu'elles aient fait appel à un ou plusieurs volontaires ou à des unités complètes d'intervention, il ressort des missions d'urgence accomplies par la Croix-Rouge française que leur efficacité est largement conditionnée par des règles bien définies.

Une logistique performante, qui assure aux intervenants leur autonomie et des moyens d'action adéquats — dont les moyens de communication — est l'élément fondamental de toute mission réussie.

Mais il est tout aussi important que le ou les intervenants soient à même de s'adapter aux particularités du terrain, qui sont toujours complexes et souvent variables au cours d'une même mission.

Il importe également que chacun dans l'action connaisse très précisément son rôle de même que celui de ses partenaires, et s'y tienne. D'où l'intérêt de procédures d'intervention codifiées, tout en préservant une indispensable souplesse pour mieux tenir compte des spécificités de chaque cas.

Indépendamment de ses conditions d'exécution, une mission d'urgence ne vaut que parce qu'elle apporte une aide bien précise dans un domaine qui n'est pas suffisamment maîtrisé par les équipes locales.

Cela consiste tant en l'apport d'une technique donnée de sauvetage ou de secours, que dans des procédures spécifiques, telle la recherche de personnes. Bien entendu, cela n'exclut pas que, dans certains cas, il s'agisse plus simplement du renfort, ou de la relève des équipes locales épuisées par l'effort.

Il est rare qu'une situation d'exception qui a nécessité une action d'urgence ait des effets limités qui se résorbent aisément. Aussi, l'assistance s'étendra-t-elle aux opérations de réhabilitation.

Par ailleurs, s'il a fallu mettre en application un savoir-faire qui faisait défaut sur place, il est logique d'en assurer, dans toute la mesure du possible, la transmission aux équipes locales dans le cadre d'une action plus durable de soutien et de développement.

Une mission appelle certes sa logistique propre, ses équipes et une organisation intrinsèque de qualité. Par delà ces impératifs, son succès est largement déterminé par sa relation à tout un fonds constitué par l'ensemble des interventions effectuées en tout temps par la Société nationale qui l'organise. Cela se traduit par autant de connaissances et d'acquis à l'actif de ceux qui en ont la charge.

Son succès est également lié aux membres de l'équipe de volontaires qui en assument l'exécution. Plus généralement, outre la et les qualités des personnels chargés de telle mission, il s'agit ici de souligner l'importance du facteur que constituent l'ensemble des effectifs de volontaires disponibles pour les missions internationales, leur état d'esprit, leur motivation, leur formation.

Ainsi, plus que par son contenu, une mission se caractérisera par sa dimension dans le dispositif de la Société nationale qui la conduit et par ce que les volontaires qui la réalisent en feront.

La notion de «volontariat» pour les missions d'urgence

Un sens aigu de l'action humanitaire, une bonne volonté et une réelle disponibilité ainsi que de bonnes qualifications professionnelles, sont autant de traits qui caractérisent les personnels volontaires pour des missions d'urgence. Il reste néanmoins, qu'une formation

spécifique est nécessaire pour leur donner les moyens d'exploiter utilement leurs capacités dans des circonstances exceptionnelles.*

Dans le même temps, on constate que les particularités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge jouent un rôle déterminant au niveau du recrutement des volontaires. Toutefois, ceux-ci ne perçoivent pas toujours nettement les implications des principes de la Croix-Rouge et de ses règles de fonctionnement sur leur action sur le terrain. Un des objectifs majeurs de la formation sera dès lors d'aider les volontaires à acquérir la stricte discipline qu'exige l'observation des principes de la Croix-Rouge et de ses règles de conduite.

Ainsi conçue et structurée, la formation ne se limitera pas à une ou deux sessions. Elle se prolongera par un entraînement périodique, par la mise à disposition d'un fonds de documentation et par l'information régulière des volontaires.

Indispensable à la maîtrise de l'action en urgence, la formation sera heureusement complétée par la participation du volontaire aux activités habituelles de sa Société nationale. Cette démarche aura l'avantage d'affermir sa qualité de membre de la Croix-Rouge. Elle présente également l'intérêt de faire partager aux autres membres de l'association l'expérience des volontaires qui auront accompli des missions à l'étranger.

Des difficultés de divers ordres attendent les volontaires sur le terrain. Les énumérer telles que les ont vécues les personnels qui se sont succédés en mission serait bien trop long. Elles se rapportent tant à l'éloignement, qu'aux conditions d'exercice, ou à la vie en délégation.

Ce qui est remarquable c'est qu'à l'issue d'une mission, ces difficultés seront le plus souvent occultées par l'enthousiasme de l'action accomplie. A leur retour, les volontaires tout en mentionnant les difficultés rencontrées, mettront plus volontiers l'accent sur les acquis de l'intervention.

Une des principales contraintes de l'action en urgence demeure celle de la disponibilité des personnels qui assument la mission. S'agissant de professionnels engagés permanents, leur mobilisation dans des délais extrêmement réduits posera toujours problème.

La mise sur pied d'un dispositif propre à assurer l'exécution de missions en urgence impose un travail de préparation permanent,

* Voir p. 559: *Formation des volontaires des missions internationales de la Croix-Rouge française.*

un effort continu de maintien des connaissances à jour et la disposition de moyens conséquents.

Mais quels que soient l'état de préparation et l'expérience issue des multiples missions menées à terme, chaque intervention nouvelle doit être abordée comme une entreprise originale. Tout en intégrant les acquis d'un savoir-faire et des actions antérieures, son organisation sera largement déterminée par les spécificités du contexte dans lequel elle se situe.

André Aoun

André Aoun, licencié en droit, diplômé en administration hospitalière de l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes (France) est directeur des opérations de secours et d'urgence de la Croix-Rouge française depuis le 1^{er} janvier 1987. Il est chargé à ce titre des secours en situation d'urgence de la Croix-Rouge française pour la France et les pays étrangers ainsi que de l'aide au développement. De janvier 1983 à décembre 1986, il a été directeur de l'Hôtel-Dieu de France à Beyrouth (Liban).